

L'an deux mil dix-neuf, le **vingt-sept septembre**, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Cussac à 18h00 sous la présidence de Monsieur Luc GABETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

ETAIENT PRÉSENTS :

Annie BARATEAU, Frédéric CHALEIX, Robert DUFOUR, Jean-Pierre DUROUSSEAU, Luc GABETTE (maire), Marie-Jeanne LATHIERE, Josiane LEFORT, Jean Louis Clermont-Barrière, Julie PEPIN, Patrick REY, Dominique CHAMBON.

EXCUSES (ES) ayant donné pouvoir : Marie-Josette LAPOUGE (Luc GABETTE) Solange FREDON (Annie BARATEAU) Paola GABORIAU (Josiane LEFORT)

ABSENT (S) : Bruno NAULEAU.

Secrétaire de séance : Annie BARATEAU

Conseil Municipal du 27 septembre 2019 – Compte rendu

Une minute de silence est observée en hommage au Président Jacques CHIRAC décédé le 26 septembre 2019.

Après avoir approuvé le compte rendu de la précédente réunion du conseil Municipal, Monsieur le Maire ouvre la séance et présente les excuses et les pouvoirs reçus.

Point n° 1: Décision du Maire

Achat à Ecotel d'un container chauffant 1 056 € TTC, d'un chariot avec table élévatrice 496 € TTC

Point n° 2: COMCOM

Mettre à jour le document unique. Prévoir les risques concernant le personnel communal.
Dominique Chambon nommé référent.

Après délibérations, Monsieur le Maire fait procéder au vote.

Adopté à l'unanimité

Point n° 3: REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Actualisation des tarifs pour 2020

- L'abonnement passe de 54 à 55 € par an
- Le m3 passe de 0.98 € à 1 €

Après délibérations, Monsieur le Maire fait procéder au vote.

12 pour 2 contre

Point n° 4: LOCATION PARCELLE

Sise à la Barberie sera louée à Mme Parveyrie pour 20 € par an plus entretien à sa charge.

Après délibérations, Monsieur le Maire fait procéder au vote.

Adopté à l'unanimité

Point n° 5: I H T S

Annulation de la délibération prise en 2015. Revalorisation de l'indice suivant le cours en vigueur.

Après délibérations, Monsieur le Maire fait procéder au vote.

Adopté à l'unanimité

Point n° 6 : CONSULTATION MAITRES D'OEUVRE

Pour les futurs travaux de la « ruelle traversière »

3 devis proposés

NOMS	HT	TTC
A2I	4 305	5 166
INGITER	6 457,50	7 749
SALTERS	5 381,25	6 457,50

Après délibérations, Monsieur le Maire fait procéder au vote.

Adopté à l'unanimité pour A2I

Point n° 7 : BATIMENT ROUSSARIE

Construction d'un bâtiment en bois de 104 m2. Toiture bac acier et 50 m2 de photovoltaïques en remplacement de la grange à démolir.

Travaux confiés à l'entreprise Bouchaud pour un montant de 18 379 € HT

Après délibérations, Monsieur le Maire fait procéder au vote.

Adopté à l'unanimité

Point n° 8 : RENOUVELLEMENT DU PASS JEUNESSE LOISIRS

Reconduction et augmentation de 5 €. La valeur de ce Pass sera de 30 € par enfant et par an.

Après délibérations, Monsieur le Maire fait procéder au vote.

Adopté à l'unanimité

Point n° 9 : CTD Projets à venir

- Hangar matériel communal
- Aménagement du village de Cromières
- Armoire électrique pour l'école primaire, le gymnase et le stade
- GRVC Négrelat, la Guionie, La Bénéchie, La Berthussie, Boubon

Point n° 10 : PNR Projets éoliens

Le conseil doit réfléchir pour une proposition d'implantation sur notre territoire.

Point n° 11 : ACHAT TERRAIN

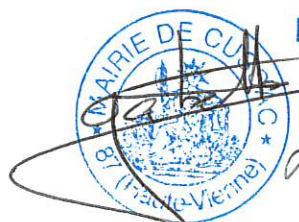
Entre Promenades des Servas et Prés Verts – Parcelle de 2 280 m2 en vente

Monsieur le Maire reçoit l'accord de se positionner sur cet achat.

Point n° 12 : QUESTIONS DIVERSES

- Demande d'une banderole pour le cinéma
- A étudier une proposition d'achat pour le premier étage de l'immeuble de la Ruelle Traversière
- Demande d'élagage des bords de route de la Bénéchie
- Demande d'une subvention pour la création d'une association « Aide Solidarité Madagascar de 300 €. Accordé

Séance levée à 20h10

 Le Maire
dmc GABETTE